

Audit : préparation à une pénurie d'électricité

*Pénurie : préparez votre entreprise
aux mesures de contingentement.*

Maintenez une activité même restreinte dans le cas d'une pénurie d'électricité.

En vue d'une éventuelle pénurie d'électricité, cette analyse vous permet d'avoir toutes les cartes en main pour pouvoir maintenir votre activité avec un minimum d'impact. Il vous permet d'avoir une vision et un plan précis des mesures à adopter.

L'offre «Préparation à une pénurie d'électricité» permet aux entreprises de réaliser une analyse de leurs installations énergétiques en vue d'établir un plan d'action facilement activable.

Une démarche sur mesure

Complète, notre solution inclut les points suivants :

- **Visite du site**
- **Mise à jour régulière** et information sur les aspects réglementaires
- **Analyse des usages** énergétiques
- **Calculs des potentiels** d'économie d'énergie
- **Analyse des pistes** sous l'angle de la difficulté de mise œuvre et des risques
- **Rédaction d'un plan** de contingentement jusqu'à 30% de réduction
- **Présentation du rapport** in situ



Thèmes



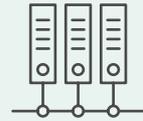
Systemes d'entraînement
électriques



Installations CVC
(chauffage-ventilation-
climatisation)



Éclairage



Data center



Production de froid



Appareils en stand-by



Ventilation



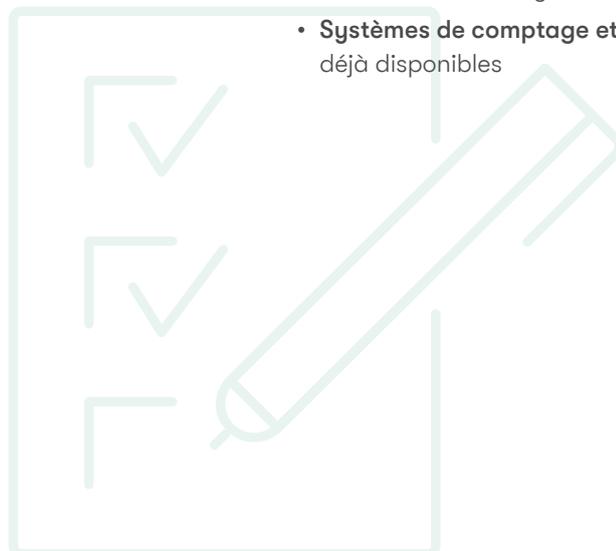
À qui s'adresse cette offre?

Cette offre vous concerne si votre entreprise consomme plus que **100 MWh** électriques par année. Vous bénéficiez d'un contrat d'électricité sur le marché libre.

Combien coûte cet audit?

Le prix de la prestation peut fortement varier en fonction de la taille de votre site et de sa complexité.

- **Nombre de bâtiments et d'installations** à analyser
- **Nombre de mesures** installées
- **Documentations énergétiques** disponibles sur les installations à analyser
- **Systemes de comptage et relevés** énergétiques déjà disponibles



Les étapes de votre projet

- 1 État des lieux**
Nous analysons vos consommations et votre courbe de charge en vue de préparer notre visite.
- 2 Visite du site**
Lors de cette visite, nous identifions les mesures d'économie d'énergie immédiates et celles qui feront partie d'un plan d'action en cas de pénurie d'électricité.
- 3 Analyse**
Nous calculons des actions d'économie d'énergie ciblées et organisées sous différents scénarios. Ces scénarios ont pour objectif de vous faire respecter la phase de contingentement et de restriction selon les mesures Ostral.
- 4 Présentation du rapport**
Nous vous présentons in situ les résultats de notre expertise.

Vos avantages

1. Vous maintenez votre activité en cas d'une pénurie d'électricité avec un minimum d'impact.
2. Vous répondez aux exigences légales.
3. Vous bénéficiez d'une analyse vous permettant de mettre en œuvre des mesures d'économie pérennes.



Pour prendre rendez-vous
ou en savoir plus,
www.romande-energie.ch

0800 233 826 | entreprises@romande-energie.ch